



## Avantages d'un inventaire commun

Par **Nanacorsica**, le **07/09/2012** à **11:32**

Bonjour,

Je vous invite à regarder une vidéo sur la succession, c'est une notaire de Paris, Me, Elodie Frémont, qui répond aux questions.

La vidéo concerne l'inventaire du patrimoine familial. La notaire énonce les avantages d'avoir un inventaire commun. Bon à savoir !

Pour la consulter pour ceux qui veulent : <http://quejadore.com/Video/Heriter-avec-Me-Fremont-l-inventaire-des-biens>

Merci.